

Atelier 12 – Table ronde

Quelle est l'offre disponible de matériaux et services performants ?

Jean-François LAPIERE, Directeur Général, ACTIS

ACTIS, OPAC de la Région Grenobloise, bailleur, s'est engagé dans les démarches de développement durable à double titre : en tant qu'établissement public, il participe à la politique nationale, en tant que bailleur, ACTIS souhaite veiller à la maîtrise des charges pour les locataires.

Nous avons travaillé principalement sur trois axes :

1 – PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE SOLAIRE PAR L'INSTALLATION DE CAPTEURS THERMIQUES SUR LES TOITS DES IMMEUBLES : MISE EN PLACE SUR TOUS NOS IMMEUBLES NEUFS AUJOURD'HUI :

- > De nombreux produits existent sur le marché, avec un bon retour d'exploitation
- > L'ADEME ne subventionne que les capteurs performants, donc cet agrément sécurise le maître d'ouvrage
- > Ce qui manque aujourd'hui, c'est un matériel standardisé et les prestataires pour assurer un suivi des installations solaires pendant l'exploitation. Aujourd'hui les bureaux d'études et les exploitants ne s'investissent pas suffisamment dans le suivi.

2 – PRODUCTION D'ELECTRICITE PAR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

- > Nous avons trouvé les produits et les installateurs. Nos architectes ont réussi, certaines fois, à très bien intégrer les produits dans l'architecture.
- > Mais, nous avons aujourd'hui deux installations, terminées, mais non raccordées car nous n'avons pas l'accord du Ministère de l'Industrie qui demande un numéro SIRET par installation.

3 – AMELIORATION DES PERFORMANCES DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS

- > Pour isoler les immeubles par l'extérieur : assez peu de produits, présentant une bonne durabilité, sont présents sur le marché,
- > Difficultés pour la conformité à la réglementation sismique :
 - la tenue des bardages n'est pas encore testée, c'est en projet au CSTB. Résultats ?
 - pour la brique monomur, la question reste posée.

A ce jour, il nous manque principalement un suivi simple, à coût modéré, du résultat de notre exploitation. Pour généraliser notre démarche, justifier nos sur-investissements, il faut pouvoir facilement démontrer les économies réalisées.